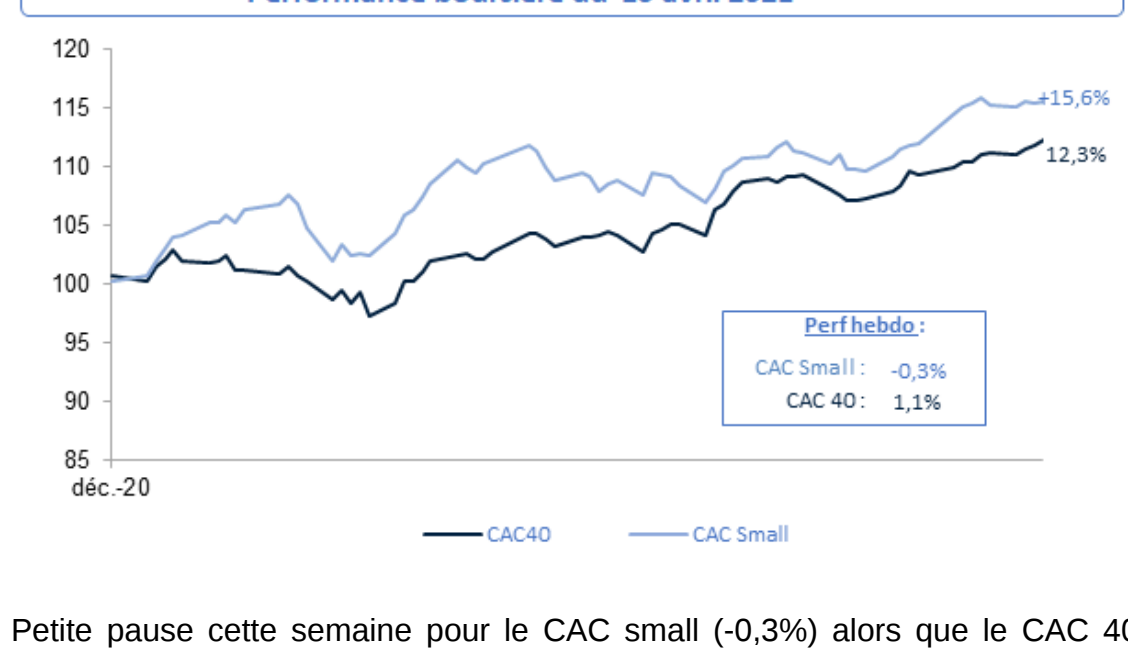


# Le Zapping des Smalls

- Petite pause cette semaine pour le CAC small (-0,3%) alors que le CAC 40 (+1,1%) continue sa progression
- **Lacroix, Tarkett et Orege** ont particulièrement bien performé
- Les secteurs **divers, les ESN et les Biotech** ont le mieux progressé cette semaine.

## La semaine des smalls



Petite pause cette semaine pour le CAC small (-0,3%) alors que le CAC 40 (+1,1%) continue sa progression. Depuis le début de l'année le CAC small gagne +15,6% et surpasse le CAC 40. **Sur les 165 valeurs qui composent le CAC small, 75 sont ressorties en hausse.**

## Le TOP / FLOP de la semaine

### TOP

Cette semaine **Lacroix** prend la tête du Top. Le groupe d'équipements électroniques et de solutions IoT gagne +11,4% cette semaine après la présentation de son plan stratégique Leadership 2025, il vise un chiffre d'affaires de 800 M€ à l'horizon 2025 et une marge d'EBITDA de l'ordre de 9%.

Le spécialiste de la fabrication et de la commercialisation de revêtements de sols et de surfaces sportives **Tarkett** prend la suite avec une hausse de +9,7% cette semaine.

Enfin, le spécialiste du traitement des effluents industriels, **Orege**, termine sur la dernière marche du podium avec une hausse de +9,0%.

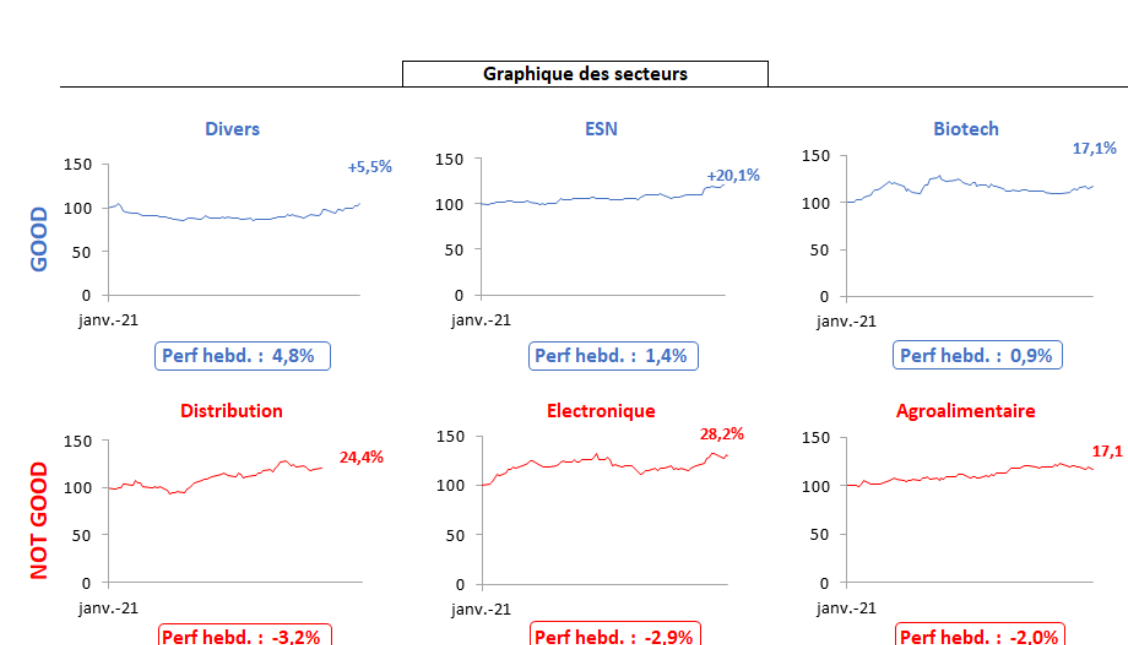
### FLOP

A contrario, l'éditeur de logiciels **Claranova** prend la tête de notre Flop cette semaine avec une baisse de -10,1%. Le titre marque une pause après avoir flambé les jours suivant la publication de ses résultats S1.

Dans le même temps, **Verimatrix** chute de -7,8% cette semaine. Le cours baisse régulièrement depuis la publication fin mars de performances inférieures aux attentes pour son exercice 2020.

Pour terminer, la biotech **Inventiva** clôture le Flop avec une performance de -7,4% cette semaine.

## Le tableau de bord des secteurs



### Good

Au sommet des performances sectorielles cette semaine, on retrouve les **Divers** (+4,8%), les **ESN** (+1,4%) ainsi que le secteur **Biotech** (+0,9%) qui se démarquent et surperforment le CAC Small (-0,3%).

On retrouve le même trio de tête qu'il y a deux semaines, cette fois-ci le secteur Divers s'empare de la première place, tiré par l'excellente performance de **Boiron SA** (+6,8%). Le spécialiste de l'homéopathie se lance dans la distribution des tests de diagnostic rapide pour la Covid-19 après avoir conclu un partenariat avec NG Biotech. La biotech fabrique en France Ninonasal, un autotest par prélèvement nasal d'un usage simple, tandis que les Laboratoires Boiron s'occuperont du conditionnement des autotests et assureront leur distribution.

Les ESN surperforment également l'indice CAC Small, notamment avec les performances de **Wavestone SA** (+3,6%), **Assystem SA** (+6,8%) et **Infotel SA** (+4,8%). Le cabinet de conseil en transformation des entreprises Wavestone réalise une belle semaine, sur la lancée de son bon début d'année (+24,9% YTD). Le groupe spécialisé en ingénierie et gestion de projets Assystem a vu son cours augmenter cette semaine et se rapproche de son point haut de l'année à 29,40 €. Enfin l'actionnariat de l'acteur européen de la transformation numérique des entreprises, Infotel, a évolué après l'annonce de Moneta AM d'avoir franchi en baisse les 5% du capital. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions d'Infotel sur le marché.

Le secteur des Biotech clôture le Good cette semaine, après les bonnes performances de **Valneva** (+7,2%), **AB Science** (+5,4%) et **DBV Technologies** (+5,6%). Le spécialiste des vaccins et de la prévention des pathologies virales Valneva voit son cours monter en flèche après des résultats initiaux pour le vaccin de la covid-19 positifs, la finalisation de recrutements pour le vaccin contre le chikungunya et le dépôt d'un document d'enregistrement auprès de la SEC en vue d'une cotation sur le Nasdaq. L'enregistrement pharmaceutique AB Science enregistre une belle semaine après avoir obtenu un PGE de 6 M€ auprès de la Société Générale, Bpifrance et Banque Populaire. Le spécialiste des allergies alimentaires DBV Technologies voit son cours s'apprécier et continue sa folle remontée (+147% YTD).

### Not Good

En bas du classement cette semaine, on retrouve les secteurs de la **Distribution** (-3,2%), de l'**Electronique** (-2,9%) et de l'**Agroalimentaire** (-2,0%), qui sous performent le CAC Small pourtant en baisse de -0,3%

Plus mauvais élève cette semaine, le secteur de la Distribution accuse le coup des mauvaises performances de **Jacquet Metals** (-6,0%) et de **SMCP** (-5,1%). L'international de la distribution d'aciers spéciaux, Jacquet Metals, souffre des tensions récentes sur l'inflation des prix de l'acier, située entre 20 et 30%. Aussi, la hausse des prix est également due à celles des matières premières, en sur-demande, essentiellement provenant de la Chine. Face aux pénuries, les utilisateurs d'acier réclament le retrait des quotas d'importation promulgués par la Communauté Européenne en 2018. Par ailleurs, le Groupe de prêt-à-porter SMCP, dans le rouge en 2020 en raison de la crise sanitaire, accumule les mauvaises nouvelles avec la plainte déposée contre Inditex, Uniqlo, Skechers et SMCP pour leurs liens avec les accusations de travail forcé des Ouighours.

Le secteur de l'Electronique enregistre de son côté aussi une semaine de bourse à la baisse. En effet, le fondateur de semi-conducteurs **X-Fab Silicon** (-2,2%), marque un temps d'arrêt dans la progression de son cours de bourse (+53,5% depuis Janvier 2021), dans une tendance de fond toujours orientée à la hausse en raison de la pénurie de puces électronique. De même pour le leader européen des drones, **Parrot** (-6,4%), dans une tendance baissière, impacté par la crise. En 2021, le groupe espère renouer avec la croissance et entreprend plusieurs opérations : cession de sa filiale Micasense pour 23 M\$, partenariat avec YesWeHack, partenariat avec High Lander pour améliorer l'efficacité de leurs drones.

Pour finir, les entreprises de l'Agroalimentaire réalisent une performance mitigée cette semaine, tirant le secteur vers le bas, à l'image de **Vilmorin & Cie** (-2,7%), **Bonduelle** (-1,4%) et **Marie Brizard** (-1,4%). Le secteur en général souffre des répercussions des mesures de restriction liées à la pandémie.

[Inscrivez un ami à la newsletter](#)

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et de Tanguy Barbier

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recombposition de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession, ni de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement susceptibles de EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Promotion Order 2005 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »).

Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

